

**Compte rendu du Conseil de l'UFR SITEC
du mardi 21 janvier 2025 à 9h30
Pôle Métiers du Livre de Saint-Cloud – Salle de réunion du 2^{ème} étage**

Membres présents :

Membres de droit : Nawaz Burokur, Michele D'Ottavio.

Membres élus : Denise Hirsch (à partir de 10h / point 2), Adam Lenouali, Céline Million, Khanh Hung Tran, Gérard-Pascal Piau, Olivier Polit, Badr Eddine Ratni, Géraldine Saint Surin, Bruno Serio.

Invités : Cécile Barth-Rabot (pour le point 1 uniquement), Hélène Aldeano, Sophie Allard (jusqu'au point 4 inclus), Nathalie Jonglez de Ligne, Virginie Durand, Christophe Pavlidès, Arvind Kumar (à partir de 10h / point 2 et jusqu'au point 4 inclus).

Procurations : Pascal Pradeau donne procuration à Khanh Hung Tran. Philippe Forster donne procuration à Badr Eddine Ratni. Laurent Gallimard donne procuration à Céline Million, Amanda Martinez-Gil donne procuration à Bruno Serio.

1. Profil du poste de Maître de Conférences en sections 19^e-71e : vote

L'UFR SITEC recrute un(e) enseignant(e)-chercheur(se) en sciences sociales au pôle Métiers du Livre de Saint-Cloud. Il ou elle serait spécialiste des pratiques culturelles, de la socialisation et des inégalités sociales (de classe et de genre), et intéressé(e) par le rapport entre les institutions et les publics. Pierre Banos-Ruf, Maître de conférences au pôle Métiers du Livre et en détachement depuis 8 ans, est recruté à l'université de Grenoble suite à l'obtention de sa mutation. L'UFR SITEC a donc souhaité proposer ce support de poste au concours, et la demande a été acceptée par l'université. La responsable du Master MDL explique les spécificités du poste, le profil recherché et les missions à accomplir. Les sections CNU sont la 19^{ème} (sociologie) et la 71^{ème} (communication). La fiche de poste détaillée a été envoyée aux membres du conseil lors de la convocation, et est aujourd'hui soumise au vote.

Vote : 10 pour, 1 contre, 1 blanc.

2. Informations de la direction

➤ Le Directeur de l'UFR SITEC présente les objectifs pour la licence SPI pour le LMD5. Suite à ce qui a été voté la veille de cette séance par la CFVU, un cadrage commun va être imposé pour toutes les licences de l'université :

- 1500 heures, seuil de l'arrêté Licence.
- 1700 heures, éventuellement possible pour les formations STS, mais un solide argumentaire devra être proposé, puis sera arbitré par la présidence.

Actuellement, notre formation comprend 1680 heures. La vice-présidente CFVU appelle les composantes à faire un effort pour diminuer ces heures afin de se rapprocher des 1500 heures.

- Répartition de 4 UEs par semestre (actuellement, 5 UEs par semestre en L2 et L3).
- Regroupement des UEs « Projet et Expérience » et « Transversale », en L2 et L3.
- Modification des crédits (Fondamentale : 15 Ects, Complémentaire : 9 Ects, Linguistique : 3 Ects, Compétences transversales et Projets : 3 Ects).

- Le Directeur de l'UFR SITEC rappelle les dates du calendrier du LMD5 :
- Octobre-décembre 2024 : réflexions sur les parties hautes (mentions et parcours) et questions transversales, élaboration du cadrage maquette.
 - Janvier-juin 2025 : vote des parties hautes, début d'élaboration des maquettes détaillées.
 - Septembre-novembre 2025 : vote des premières versions des maquettes pour paramétrage des plateformes nationales.
 - Janvier-juillet 2026 : vote et paramétrage des maquettes détaillées.

Le Directeur du CMI-ATE demande à connaître l'étape suivante. La direction explique qu'elle commence à travailler sur les maquettes avec les responsables de licence et que des réunions seront organisées pour discuter de la diminution des heures et choix des matières concernées par cela. La direction envisage de descendre en dessous de 1600 heures et préconise davantage de travail personnel pour les étudiants. Le Directeur du CMI-ATE confirme qu'il est évident de responsabiliser les étudiants sur l'importance du travail personnel à fournir. En revanche, il reste persuadé qu'en diminuant les heures, cela n'aidera pas à faire progresser les étudiants, il n'y voit aucun intérêt pour eux. Dans un contexte difficile financièrement, le responsable de la L1 SPI estime qu'il est important de participer à la réduction des coûts.

3. Compte-rendu de la séance du 19 novembre 2024 : vote

Suite à la diffusion du compte rendu aux membres du Conseil, une demande de modification a été demandée et intégrée. La version modifiée du compte rendu est soumise au vote du Conseil.

Vote : 12 pour, 1 blanc.

4. Point sur le budget initial 2025 : vote

Le budget de l'UFR SITEC est toujours en discussion avec le Vice-Président Finances à l'heure actuelle, et le vote du BI 2025 datant d'octobre 2024 est caduc. Le BI voté par l'Université en CA de décembre était déficitaire et a été refusé par le Rectorat le 23 décembre dernier. Il fallait alors retrouver 6,4 millions d'euros pour combler le déficit dans le fond de roulement. Jusqu'ici, les composantes étaient prélevées de 15% sur leurs ressources propres. Cette année, elles seront prélevées de 25%. Ces 10% supplémentaires représentent environ 80 000 € pour l'UFR SITEC, et donc un prélèvement total de 200 323 €. L'Université n'a pas souhaité geler sa Campagne Emplois, et l'UFR SITEC demande deux postes (dont une création). Le Directeur de l'UFR a également rappelé au Vice-Président Finances qu'elle devait assurer la rémunération de trois salaires : une BIATSS et deux MAST. En 2026, la direction ne souhaite plus assurer le salaire de BIATSS et demande à profiter de la Campagne Emplois pour que l'Université prenne le relais. C'est un point qui sera discuté lors du prochain Dialogue Annuel avec la Présidence. Le nouveau budget de l'Université a été voté le 13 janvier en CA et a été approuvé par le Rectorat. L'un des objectifs de la direction est de garder absolument la FIPméca ouverte. A l'heure actuelle, on ignore encore s'il y aura un arbitrage ou non, et quel sera le pourcentage de cet arbitrage. La décision sera rendue ce 22 janvier. Il est important et nécessaire de s'assurer que la déprogrammation du montant de 78 240 €, tel que proposé dans ce budget retravaillé, soit bien réaffecté à l'UFR SITEC en 2026. La direction propose qu'il n'y ait pas d'investissement en équipement à l'UFR cette année. Un montant faible de 18 000 € est proposé en investissement pour des éventuels changements d'ordinateurs. La direction a également pensé à un arbitrage sur les besoins recensés en fonctionnement pour les formations de Master. Elle propose de diminuer le budget demandé par chaque filière. Le Vice-Président Finances demande à tous de faire des efforts, et, dans le contexte actuel, concernant les Métiers du Livre, l'UFR ne peut pas s'engager à hauteur de 30 000 € pour la traduction. La direction de l'UFR propose donc un montant de 15 000 € pour ces dépenses de traduction. Seuls la Licence SPI et le CMI-ATE ne sont pas impactés par cette diminution de budget. Le fichier comportant la suggestion de l'arbitrage a été transmis aux membres du conseil, en amont de cette séance.

Vote : 10 pour, 1 contre, 2 blancs.

5. Profil du poste PRAG en sciences physique : vote

L'UFR SITEC recrute un(e) professeur(e) agrégé(e) en Sciences Physiques pour le pôle Sciences pour l'Ingénieur de Ville-d'Avray, pour des interventions aux niveaux Licence et Master. Le Directeur de l'UFR présente le profil recherché ainsi que les missions à accomplir. La fiche de poste détaillée a été envoyée aux membres du conseil lors de la convocation. Le contrat de MAST de Michel Kieffer, qui intervient sur les cours du CMI-ATE, prendra fin en août 2025. Son salaire est actuellement pris en charge à 50% par l'université et

à 50% sur les ressources propres de l'UFR SITEC. Lors du dialogue annuel 2024, le Directeur de l'UFR SITEC a expliqué qu'à l'époque du recrutement, le financement du poste avait été ainsi engagé et qu'un budget avait été prévu et attribué dans le cadre du CMI-ATE. La direction a donc demandé l'université la création d'un poste de PRAG pour la rentrée de septembre 2025. Suite à un sondage en interne, un poste de PRAG en sciences physique semble être le plus adapté. Le directeur du CMI-ATE demande une modification, dans le paragraphe des « Activités principales ». Elle sera apportée par le Directeur d'UFR, qui présente le profil. Ce dernier est soumis au vote du Conseil sous réserve de cette modification.

Vote : 13 pour.

6. Liste des vacataires à habilitier : vote

Une liste de cinq vacataires pour le pôle Métiers du Livre est présentée, ainsi qu'un étudiant du pôle Sciences pour l'Ingénieur inscrit en doctorat et n'ayant pas de mission d'enseignement prévue dans son contrat.

Vote : 13 pour.

7. Préparation de la Journée Portes Ouvertes 2025

Début janvier, la Responsable Administrative adjointe a diffusé un sondage aux équipes enseignante et administrative pour participer à la tenue du stand de l'UFR SITEC lors de la première Journée Portes Ouvertes de 2025, le samedi 25 janvier. Les responsables de formation ont été sollicités pour demander aux étudiants de venir représenter leur formation, et quelques-uns, tous issus du CMI-ATE, ont prévu de participer. Les personnels présents doivent aussi s'inscrire sur un sondage lancé par l'Assistante de direction de l'IUT s'ils souhaitent bénéficier d'un panier-repas offert par le CROUS. Seuls les étudiants présents le matin ou toute la journée pourront bénéficier ce panier-repas, ceux qui arriveront l'après-midi devront prévoir de manger avant. Le Directeur d'UFR rappelle les dates et horaires des journées Portes Ouvertes 2025 :

- Samedi 25 janvier de 10h à 17h à Ville-d'Avray et de 14h à 17h à Saint-Cloud.
- Mercredi 5 mars : de 14h à 17h à Ville-d'Avray uniquement.

8. Questions diverses

➤ Le Directeur de Médiadix informe le conseil que le pôle Métiers du Livre a décidé de faire une demande d'agent de sécurité pour sa Journée Portes Ouvertes. En effet, un agent de sécurité est prévu uniquement durant la semaine. La DSSI a prévenu que ce serait à la charge du pôle. Le Directeur de Médiadix a donc envoyé un courrier précisant que la Journée Portes Ouvertes n'était pas un événement exceptionnel dans le cadre du site et pense qu'à Nanterre, il n'est pas demandé aux UFR ou composantes de financer la sécurité des portes ouvertes du campus. Il n'a cependant reçu aucun retour à ce jour. Un enseignant confirme qu'au budget 2024, l'université avait abondé, à hauteur d'1 million d'euros, le budget de l'IUT pour prendre en charge l'ensemble des dépenses liés au site (gardiennage, chauffage, etc.).

Fin de la séance à 12h15. Prochaine séance le mardi 11 mars 2025.